

SURVIVANCE

C'était l'heure du rêve calme et du mystère.
L'air était imprégné des parfums de la terre,
Et le soir sentait bon. Au fond de la forêt
La nuit silencieuse et vagabonde errait...
La maison paysanne, à la blanche fumée,
Rêvait dans la paix parfumée.
La porte était ouverte, et, dans l'ombre endormi,
À mes yeux le foyer paraissait à demi.
Mais le malheur semblait peser sur toute chose.
Le seuil était sans vie, et la fenêtre close
Semblait un œil éteint. J'écoutai : par moment,
Les êtres du foyer se parlaient tristement...
La table murmurait : « J'étais jeune naguère,
Et joyeuse en tout temps. Mais cette horrible guerre
Qui prit nos fils a ravagé nos jours,
Et la maison est triste pour toujours...
Voici l'été venir; en vain je me fais belle,
Et riche des présents que la saison nouvelle
M'apporte sur ses bras radieux et puissants;
J'ai toujours devant moi le vide des absents...
Depuis qu'ils ont sombré dans le fracas des armes,
Qu'ils sont morts dans l'affreux tumulte des combats,
Et qu'ils se sont couchés dans les champs de là-bas,
Mon pain a l'âcre goût des larmes ! »
La vieille porte dit : « Qui me consolera
De ces longs jours de deuil ? Hélas ! qui me rendra

Les joyeuses chansons, lentement égrénées,
 Dans l'éveil des matins et la fin des journées ? »
 La fenêtre, à son tour, dit : « Que sont devenus
 Les jours de gai soleil et les soirs ingénus,
 Où je voyais paraître, au-dessus des collines,
 Leur figure joyeuse aux lèvres cristallines ?...
 Ils ne reviendront plus, au sein des midis clairs,
 Le cœur rempli de joie et l'œil rempli d'éclairs !... »
 « Je ne les verrai plus hélas ! reprit la lampe,
 Près de moi, recevant ma chaleur sur leur temple...
 C'est fini. Nos espoirs d'avenir sont brisés :
 Ils ne goûteront plus mes tranquilles baisers... »
 Le ber, lui, se taisait, car que pourrait-on dire
 Quand on est le rayon et qu'on est le sourire,
 Quand on sent sa puissance intacte resplendir,
 Sa sève bouillonner et sa force grandir !...
 Le ber, lui, se taisait. N'était-il pas la vie ?
 N'était-il pas la grande force, la survie,
 Le fier rempart d'amour, où déjà se brisait
 L'effort des ouragans futurs ?... Il se taisait.
 La fenêtre reprit : « Je vois un champ immense,
 Où le flot des moissons sans cesse recommence ;
 Les matins sont brillants et les épis sont beaux,
 Mais là-bas, nos enfants dorment dans leurs tombeaux...
 Quels bras moissonneront les récoltes prochaines ?
 Quels bûcherons viendront abattre les vieux chênes,
 Et faire reculer l'ombre des monts lointains ?...
 Avenir ! Inconnus ! Mystérieux destins !
 Que réservez-vous donc à cette jeune race
 Que la haine a brisée et que le deuil terrasse ?
 Le peuple de Champlain et de Louis Hébert,
 Qui donc le sauvera ? » — « C'est moi ! » dit le vieux ber...

Blanche LAMONTAGNE.

JULES-PAUL TARDIVEL

L'*Action française* devait à Tardivel un hommage particulier. Je regrette qu'elle ne lui apporte aujourd'hui que ces pages hâtives, griffonnées dans le brouhaha de la besogne quotidienne; j'espère qu'elle lui offrira bientôt quelque chose de plus digne de sa mémoire, quelque chose aussi d'infiniment plus utile au public. J'entends par là une œuvre que tout le monde accueillera avec plaisir, dont les circonstances seules ont retardé la publication : le recueil des articles et des conférences que Tardivel, au cours de ses trente années de journalisme, sut inlassablement consacrer à la question du français.

Car ce fut l'étonnante destinée de ce demi-Anglais, né et élevé aux États-Unis, qui, à seize ans, ne savait pas un mot de français, d'être dans tous les domaines l'irréductible champion de notre langue. Rappelez vos souvenirs ou feuillotez d'une main rapide la collection de son journal, vous serez étonné de la part que Tardivel fit toujours à la question de langue. C'est que, dès le début, il en avait compris la souveraine importance.

« La langue, c'est l'âme d'une nation, disait-il à Québec, dès 1879. Si les Basques ont pu conserver si longtemps intactes leurs antiques institutions au milieu des révolutions et des guerres qui ont bouleversé la France et l'Espagne, si les Bretons et les Gallois sont restés distincts des races qui les entourent, c'est grâce à leur langue. Si l'Irlande lutte en vain pour reconquérir son indépendance, c'est qu'elle ne parle plus la langue de ses anciens rois. ¹

¹ On sait que les champions actuels de l'indépendance irlandaise sont en même temps les plus fermes, les plus ardents propagandistes de la vieille langue nationale. Le *Dail Eirann* conduit toutes ses délibérations en irlandais. De Valera a fait en faveur de la renaissance du gaélique des appels vraiment pathétiques. Beaucoup d'observateurs estiment que c'est dans l'étude renouvelée de l'antique langue d'Irlande qu'il faut chercher la principale cause du grand mouvement politique d'aujourd'hui.

Voulez-vous faire disparaître un peuple, détruisez sa langue. C'est parce qu'elles comprennent cette vérité que la Russie se montre si inexorable envers la langue polonaise et que l'Allemagne cherche à proscrire la langue française de l'Alsace-Lorraine. Il est donc important pour un peuple, surtout pour un peuple conquis, de conserver sa langue »¹ Et vingt-deux ans plus tard, le débutant de 1879, éclairé, fortifié par l'expérience d'un quart de siècle, donnait à son cri de jeunesse une conclusion plus ferme s'il se peut, d'une portée plus lointaine et plus haute encore. Il liait à la question nationale la question religieuse, il enveloppait d'un même hommage les deux grands amours de sa vie. « La langue française, disait-il, c'est notre drapeau national. C'est elle qui fait que nous sommes une nation distincte sur cette terre d'Amérique, et que l'hérésie a si peu de prise sur nous... Soyons persuadés que, parmi les Anglais qui nous entourent, beaucoup désirent ardemment voir disparaître la langue française du sol canadien. C'est qu'elle forme obstacle à la réalisation de leurs rêves. Impossible pour eux, ils le sentent bien, de détruire la foi catholique tant que restera debout un des principaux boulevards de cette foi au Canada : la langue de nos mères, la langue de nos premiers missionnaires, de nos guides les plus illustres, de nos glorieux martyrs — la langue des Champlain, des Brébeuf, des Laval, des Plessis, des Bourget. »²

Tardivel avait trop vécu, il connaissait trop son histoire, il suivait de trop près le mouvement de la pensée anglaise pour se faire la moindre illusion sur les dangers qui nous menacent. « Ne nous berçons pas d'illusions, disait-

¹ *L'anglicisme, voilà l'ennemi!* Causerie faite au Cercle catholique de Québec, le 17 décembre 1879.

² *La langue française au Canada*, conférence lue devant l'Union catholique de Montréal, le 10 mars 1901.

il dans cette mémorable conférence de 1901 : on n'a pas renoncé au projet de faire du Canada un pays exclusivement de langue anglaise. » Et, faisant une réserve qui ne serait plus de mise après le Règlement XVII, la loi du Manitoba, les menaces de l'Alberta et de la Saskatchewan, il indiquait le point stratégique où doit se porter encore et toujours l'effort de notre défense. « La guerre que l'on fait à la langue française au Canada, disait-il, est sans doute moins ouverte aujourd'hui que jadis; mais n'en est-elle pas que plus dangereuse? Notre langue est une des langues officielles du Dominion. Cela sonne bien; cela nous flatte; mais aussi cela nous endort. Veillons sur les mille et un détails, souvent insignifiants pris séparément, mais qui forment un tout formidable. C'est par là que se ferait, graduelle et silencieuse, la proscription du français en ce pays. » Vous reconnaissez l'accent, les justes et pathétiques avertissements de Mgr Béliveau, de Mgr Latulipe; l'accent des chefs qui combattaient aux avant-postes et qui ont éprouvé la valeur et le danger des armes diverses. Vous reconnaissez la thèse tant de fois soutenue dans l'*Action française*, indéfiniment répétée dans ses conférences et ses tracts et qu'elle voudrait enfoncer dans la tête de tous nos compatriotes. Et vous voyez par tout cela que Tardivel est assurément l'un des « précurseurs » dont notre œuvre peut se réclamer avec le plus de justesse, qu'elle avait le plus rigoureux devoir d'honorer.

Tardivel ne savait point laisser d'écart entre sa théorie et sa pratique. Il portait dans sa conduite, dans ses luttes, une persévérance, une ténacité dont il faisait volontiers hommage à ses ancêtres maternels. Cette hérédité anglaise ajoutait à sa fierté française une nuance particulière. Il éprouvait une sorte d'irritation à voir certains de ses compatriotes canadiens-français prendre à l'endroit de

leurs concitoyens anglais une allure de parent pauvre, accepter tacitement le stigmate de l'infériorité; il affirmait son droit, non seulement en paroles, mais dans la pratique, avec la tranquille assurance de l'Anglo-Saxon. Il n'avait point de ces timidités qui semblent chez trop des nôtres le lointain effet de la défaite de 1759. Il n'éprouvait pas davantage, à l'endroit des vainqueurs, ce sentiment d'admiration irraisonnée qui subsiste parfois chez le vaincu. Il se sentait deux fois l'égal de l'Anglais et il ne comprenait pas qu'on pût agir avec lui autrement qu'en égal. Il n'entretenait au reste ni haine ni mépris à l'endroit d'une race qui était à moitié la sienné, où il comptait certaines de ses plus chères affections;¹ il ne mettait, même dans ses plus catégoriques affirmations françaises, aucune colère. « Que ces rêves d'anglicisation générale ne nous étonnent pas et ne nous exaspèrent pas, disait-il encore à Montréal : ils sont naturels. Mais à ces rêves opposons sans aigreur, sans haine, avec fermeté, toutefois, une grande réalité historique. Et cette réalité, c'est que, si la divine Providence a implanté la langue française en Amérique, c'est pour qu'elle y reste, pour qu'elle s'y développe, qu'elle y remplisse son rôle et atteigne à de hautes destinées. »

Cette lutte pour le français, Dieu permit que Tardivel la portât sur tous les terrains. Il assista à la reprise des luttes politiques contre notre langue et, naturellement, il s'engagea à fond dans la résistance. Il défendit notre parler contre l'anglicisme et contre le mépris de ceux qui,

¹ Dans la préface de *Pour La Patrie*, le roman de la Nouvelle-France, le livre où il a formulé ses plus hautes aspirations françaises, il écrivait même en toutes lettres : « Rêves ou aspirations, ces pensées planent sur les lieux que j'habite; sur ces hauteurs, témoins des luttes suprêmes de nos pères; elles sortent de ce sol qu'ont arrosé de leur sang les deux races vaillantes que j'aime, je puis le dire, également, parce qu'également j'appartiens aux deux ».

par haine, ignorance ou demi-science, en méconnaissaient la réelle valeur. Peu de Canadiens ont aussi bien que Tardivel connu leur langue. Il avait dû l'étudier comme une science nouvelle, éprouver la valeur de tous les termes dont il se servait. Cela l'avait amené à pousser très loin des recherches pour lesquelles il s'était passionné.¹ Je sais quelques personnes qui n'oublieront jamais la curieuse démonstration qu'il fit un jour à Montréal, dans la vieille salle de l'*Union catholique*. Il venait de raconter l'histoire canadienne de notre langue, il avait dit : « Si la langue française s'est maintenue au Canada; si elle y est devenue la langue officielle du pays, ce n'est grâce ni à la France, ni à l'Angleterre, mais aux Canadiens français. C'est une conquête exclusivement canadienne. C'est une victoire que seuls nos ancêtres ont remportée sur les Anglais, après le départ de l'armée française et du drapeau fleurdelisé. C'est une conquête pacifique de notre clergé, de nos *habitants*, de nos seigneurs et de notre bourgeoisie, du peuple canadien-français tout entier. C'est la France, sans doute, qui nous a donné cette belle langue; mais, je le répète, ce sont les Canadiens qui l'ont conservée; ce sont eux qui ont forcé le vainqueur à la reconnaître comme langue du gouvernement; » il avait rassemblé en faisceau quelques-unes des preuves qui démontrent que le peuple canadien-français parle bien la vraie langue française, il avait dit la nécessité de purifier notre langage, de la protéger contre l'anglicisme; il ajouta : « ... Le français que parlent nos gens de la campagne, particulièrement ceux qui ne sont jamais venus en contact intime avec l'élément anglais, est un français très pur, bien que quelque peu archaïque. Et ce français que nous parlons n'est pas tant le langage du petit

¹ Tardivel fut tout naturellement l'un des premiers membres de la *Société du Parler français*.

peuple du XVII^e siècle, que celui de la cour et de la haute société. Nos cultivateurs, nos braves habitants parlent comme parlait Louis XIV : voilà si je le sais, une proposition qui a le don d'exciter l'hilarité des contempteurs du *canayen*, mais qui n'est pourtant pas très éloignée de la stricte vérité. L'exagération qui s'y trouve ne dépasse pas, à mon humble avis, les bornes d'une figure de rhétorique permise. » Sur plus d'une figure, nous vîmes courir un sourire d'ironique incrédulité. Mais Tardivel sortit ses vieilles grammaires, ses vieux lexiques et commença tranquillement sa preuve. Il démontra à coups de textes, en citant soigneusement pages et volumes, que « lorsqu'un bon Canadien de nos campagnes dit : c'est difficile à *crère*; il fait *fret* aujourd'hui; le chemin est *étret* ici; il ne peut pas marcher *di et*; j'ai failli me *nèyer*; il faut *nètèyer* cela; que le bon Dieu soè béni; *toè* et *mòè*, » « cet habitant s'exprime absolument comme s'exprimaient ceux qui au commencement du XVII^e siècle, se piquaient de parler le bon langage. » Il établit que tel spécialiste du XVIII^e siècle recommande de prononcer *i zaiment* pour *ils aiment*, *note* maison, *note* chambre, pour *notre* maison et *notre* chambre, *stoiseau*, *sthonneur*, *stefemme*, pour *cet oiseau*, *cet honneur*, *cette femme*, *quèque* et *quèqu'un* pour *quelque* et *quelqu'un*, *su* lui pour *sur* lui. La démonstration, que l'on trouvera tout entière dans *la Langue française au Canada*, s'acheva au milieu des applaudissements. Vous entendez bien que Tardivel — et il le précisait avec soin — ne voulait point qu'on en revint à ces vieilles formes de la prononciation française, mais il prétendait qu'en se conformant à la prononciation moderne, on n'avait pas le droit de traiter de *patois* ou de *jargon* ce qui n'est qu'archaïsme fidèlement conservé. Et, pour un motif analogue, il démontrait que les Canadiens français n'ont presque pas inventé de mots, qu'en dehors

des anglicismes que tout le monde déplore, les vocables qui déroutent les demi-renseignés appartiennent au vieux fonds français, aux parlars populaires de là-bas, que nous avons importé de France jusqu'à nos fautes les plus usuelles.

L'ardent polémiste défendait ainsi contre la légende du *French Canadian patois*, la langue de ses compatriotes en même temps qu'il s'efforçait de la purifier de ses principales scories, de la protéger contre l'anglicisme et d'opposer à ses ennemis politiques la plus vigoureuse défense. Il faisait autre chose, dont nous lui sommes particulièrement reconnaissants ici et qui le classe spécifiquement parmi les « précurseurs ». Il apprenait à ses compatriotes l'importance de cette lutte par le détail dont nous parlions plus haut, il en donnait énergiquement l'exemple. Nous nous demandons même s'il n'a pas été le premier à réclamer avec méthode, avec persévérance, l'emploi du français sur les timbres, les monnaies, etc. Ses voyages en Suisse et en Belgique l'avaient rendu particulièrement intransigeant sur ce point. Il savait aussi que le meilleur moyen d'assurer à notre langue la place qui lui convient c'est de commencer par la lui faire. « Ne craignons pas de la parler en toute circonstance, disait-il. Ne mettons jamais notre drapeau dans notre poche... N'y a-t-il pas une tendance parmi nous à nous servir trop facilement, sans nécessité réelle, de la langue anglaise? J'en crains. Réagissons contre cette tendance. » On tirerait facilement de ses œuvres une collection de mots d'ordre, dont l'actualité est aussi vive que jamais.

* * *

Dans ces pages trop rapides, déplorablement incomplètes, il n'a été question encore que de Tardivel et du fran-

çais. C'est l'aspect d'une rude et belle carrière qu'il nous a semblé particulièrement opportun de souligner ici. La lutte pour le français est du reste l'un des domaines où Tardivel a le plus visiblement fait œuvre de pionnier. Mais il faut ajouter qu'en mainte autre sphère encore il fit figure de précurseur. Cet homme dont toute la vie extérieure pourrait se résumer en quelques phrases,¹ qui n'a pour ainsi dire vécu que par et pour ses idées, a exercé une influence dont la profondeur apparaît chaque jour plus grande. Dégagé de tout lien de parti, n'exerçant que sa profession d'écrivain, faisant du journalisme hebdomadaire et débarrassé par conséquent des mille superfluités qui submergent presque ses confrères de la presse quotidienne, il a pu maintenir sur les choses un regard clair, qui savait aller à l'essentiel. Il a été pour maints hommes qui forment aujourd'hui l'opinion un excitateur et un guide. Je sais tel d'entre eux, parmi les plus grands, qui le révère comme un maître et répète volontiers : Plus je vis, plus je l'étudie, plus je trouve qu'il a raison...

Tardivel a remué trop d'idées pour que l'accord se soit fait sur ses opinions, mais, dès le lendemain de sa mort, tout ce qui compte parmi ses compatriotes s'inclinait devant l'admirable désintéressement, devant l'héroïque dignité de sa vie. On saluait en lui, par-dessus tous les dissentiments, cet être rare : un homme. C'était déjà, devant sa tombe à peine ouverte, le jugement de la postérité.

Omer HÉROUX.

¹ Tardivel, né aux Etats-Unis d'un père français et d'une mère anglaise, est décédé au printemps de 1905, à l'âge de 53 ans. Presque toute sa vie d'homme a été employée à la rédaction de la *Vérité*. Il est mort à la tâche.

COMMENT SERVIR

L'*Action française* continuera, l'année prochaine, la série de ses articles de tête sous même rubrique. Ce genre d'études paraît plaire et rendre service. Un de nos amis veut bien nous écrire : « Il n'y a que l'introspection, comme disent les philosophes, pour nous faire sortir de notre inconscience, pour nous révéler le fond mystérieux de l'être, pour rectifier et ordonner nos vies. Ainsi en est-il de vos larges et lumineuses enquêtes sur nos forces nationales ou sur les états d'âme du passé. Elles nous révèlent à nous-mêmes avec un réalisme impitoyable qui commande, qui détermine de l'action ».

Pour procéder méthodiquement, l'*Action française* débuta, il y a deux ans, par l'inventaire de nos ressources. Elle consacra à l'analyse de nos forces nationales, douze études où furent exposés, avec netteté, nos richesses et nos déficits. Cette année la revue a fait comparaître les précurseurs. Les hommes du passé sont venus dire leur effort, leur façon d'entendre le devoir, d'utiliser les forces de leur temps. Pour faire suite à la direction des morts nous voudrions maintenant l'action des vivants. Douze collaborateurs viendront répondre à cette question : « Comment, à l'heure actuelle, doit-on servir la cause française ? »

Les douze collaborateurs représenteront, croyons-nous, à peu près toutes les catégories sociales. Fidèles à la pensée de nos fondateurs, nous n'entendons point borner notre effort aux seules questions de langue, à la seule lutte contre l'anglicisation. Chacun de nous, à quelque profession, à quelque état qu'il appartienne, a sans doute des devoirs

directs et précis à l'égard de la langue française. Et ces devoirs nous allons demander qu'on les accomplisse. Tous nous avons à fournir notre contribution de travail et d'énergie pour défendre et illustrer notre parler, d'abord chez nous, sur nos lèvres et dans nos écrits, en lui gardant sa correction, l'intégrité de son verbe, la loyauté de son génie. Pour tous, l'heure presse d'une croisade qui restituera à ce même parler ses droits dans les administrations fédérales, dans les services d'utilité publique, qui le remettra à sa place dans le commerce anglais ou canadien-français, qui refera à nos villes, à nos villages une physionomie française. Les reculs trop réels que notre langue a subis par notre faute dans ces divers domaines, depuis cinquante ans, ont déplorablement trompé l'étranger superficiel sur la réalité de nos états d'âme en même temps qu'ils ont inspiré à notre peuple le goût morbide des capitulations. Que l'on décide enfin de ne plus s'en tenir aux revendications de quelques petits groupes de patriotes courageux. Mais que les corps publics, que les sociétés nationales, que les journaux, que tout le peuple y aille de sa collaboration si des demi-victoires ne doivent pas nous suffire.

Toutefois, ne nous faisons pas illusion. Une action française qui voudra être efficace devra être faite d'autre chose que ces revendications partielles, si nobles, si urgentes soient-elles. La langue ne saurait survivre comme une force isolée, indépendante. Si elle soutient d'autres éléments et d'autres traditions, elle s'appuie elle-même sur un système de forces que nous ne pouvons négliger sans accepter la vanité de nos efforts. Quelques-unes de ces forces pourront être dénommées inférieures, elles n'en gardent pas moins la valeur et la vocation d'indispensables fondements. Toujours, quoi que l'on fasse, l'harmonie des fonctions sociales, la sage coordination de toutes les acti-

vités seront requises pour maintenir l'équilibre et le progrès d'une communauté humaine. Et c'est ainsi que notre langue ne peut durer que si nos prêtres nous gardent nos croyances, premier soutien de notre nationalité, que si nos mères, nos éducateurs façonnent à nos enfants l'âme héréditaire, que si nos publicistes, nos politiques conservent au parler national son prestige officiel, que si nos écrivains, nos artistes, inspirent par un art supérieur l'orgueil de la pensée française. Mais de même pouvons-nous écrire, avec autant de vérité, que nulle survivance n'est possible si nos économistes, nos agriculteurs, nos financiers, nos commerçants, nos industriels, nos ouvriers, non seulement ne nous conquièrent l'indépendance économique, mais aussi ne construisent une production, une organisation du travail, un commerce de qualité et d'aspirations françaises, au service de nos traditions. Aucun effort, aucune activité n'a le droit de s'isoler dans la vie d'un peuple. Et c'est donc l'ensemble de tous les biens qui soutiennent la vie de notre race que doit avoir en vue et que doit vouloir coordonner une intelligente et vigoureuse action française. Et une telle action, cela va de soi, ne saurait être le monopole ni le devoir d'une petite minorité.

Ajouterons-nous que ce labeur, nous voudrions qu'on l'acceptât avec toutes ses relations morales, ce qui veut dire avec la pleine conscience de notre situation en ce pays et de notre rôle à l'égard des autres groupes français d'Amérique ?

Foyer et point d'appui de la race française sur ce continent, nous ne pouvons ignorer les obligations de cette paternité spirituelle. Notre grand devoir est d'accumuler assez de puissance, assez de vigueur matérielle et morale pour qu'au loin nos frères dispersés ne regardent jamais du côté de la province de Québec qu'avec confiance. Aux groupes lointains, plus abandonnés, plus tentés contre la fierté de

leurs origines, nous devons avoir l'ambition de démontrer, avec une victorieuse évidence, que, loin d'entraver aucun progrès, nos hérédités françaises peuvent devenir le moyen de toutes les supériorités. Ne faisons pas plus vaines qu'elles ne le sont ces préoccupations idéalistes. Elles peuvent avoir la valeur d'un stimulant et il faut à toutes les œuvres de l'homme des vues qui les dépassent. Quand nous aurons mis ce souci de charité patriotique au fond de toutes nos activités, nous aurons le goût et la volonté de passer à une assistance plus pratique et nos frères apprendront enfin que sur nos lèvres la fraternité française n'est pas un vain mot. Après avoir eu tant de zèle pour toutes les œuvres de l'étranger nous finirons peut-être par en avoir pour les œuvres de chez nous. Nous éviterons que de l'Ontario, de l'Ouest, de l'Acadie et des États-Unis, l'on ne nous jette à la figure ces reproches d'oubli et d'abandon que si généreusement nous avons nous-mêmes adressés à la France. Peut-être aussi, quand des délégués de nos groupes éloignés viendront nous demander assistance ou simplement nous entretenir des luttes et des sacrifices que, dans leur isolement et leur pauvreté, ils soutiennent pour leur durée française, auront-ils chance de rencontrer dans notre monde qu'ils croient dirigeant, un peu moins de ces airs distraits ou ennuyés ou de ces sourires sceptiques et déprimants qui leur font dire parfois : « Ces gens-là ne se souviennent plus; ils ont perdu tout sens national ».

Nous n'hésitons pas à l'écrire, ce souci d'action et de charité française importe infiniment plus que beaucoup d'autres préoccupations vers lesquelles on essaie, depuis quelque temps, d'attirer nos esprits. Que l'on ne vienne pas nous dire que vouloir concentrer ainsi le labeur vers les œuvres nationales c'est nous isoler en ce pays, c'est faire preuve d'exclusivisme de race, c'est fermer les yeux

aux plus évidentes contingences. Bien au contraire, une action française clairvoyante professera toujours que la politique des frontières fermées ne saurait être celle d'un patriotisme intelligent ni même simplement habile. Les Canadiens français, où qu'ils se trouvent, doivent d'abord regarder autour d'eux et plus loin qu'eux-mêmes, pour se rappeler sans cesse leur état de minorité. Ils doivent se souvenir que, par le seul fait de leur cohabitation avec une majorité puissante, opposée à leur race par sa constitution mentale, aucun des éléments de leur nationalité, ni leur foi, ni leur langue, ni leurs lois, ni leurs traditions ne se trouvent en sécurité. Un sentiment très net de cette situation devra même leur révéler avec quelle hâte, quelle vigueur, leurs forces de résistance doivent être mobilisées et quel relief il importe de maintenir sans cesse aux caractères psychologiques de la race. Pour les mêmes motifs ils seront amenés à observer, plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, le mouvement des idées dans les provinces anglaises. Une vue plus largement ouverte nous aurait, dans le passé, marqué notre place, à côté de nos rivaux, dans des domaines trop lestement abandonnés, d'un geste qui n'a pas même le mérite du désintéressement. Que de fois également, une observation plus vigilante des idées et des projets que remuait l'autre race, nous aurait valu de nous trouver moins désorganisés devant quelques-unes de ses attaques, moins hésitants sur le choix de nos armes, de nos tactiques de défense.

L'*Action française*, telle que nous l'entendons, voudra même essayer de comprendre ceux qui, en ce moment, nourrissent la noble illusion de former un esprit canadien. Les Canadiens français ont le droit d'exiger que pour cette fois on précise la formule, mais ils ne sauraient s'abstraire de cette plus grande communauté à laquelle les tient la

géographie, la politique et l'histoire. Parce que ce pays est à eux plus qu'à tout autre, parce que plus que tout autre ils ont le sens du passé, le culte des vieilles traditions politiques, on veut, présumons-nous, que plus que tous les autres ils donnent leur effort pour maintenir l'autonomie de leur pays, pour le délivrer de tous les impérialismes, pour faire triompher la personnalité nationale. A personne des nôtres, nous en sommes sûrs, il ne vient à l'esprit de prétendre former une « mentalité » canadienne par une sorte de réduction de l'esprit et des aspirations des races ramenées à un type plus uniforme. Nul n'a le droit de l'ignorer : ce pays est à base de provincialisme. C'est le principe qu'ont fait triompher, il y a cinquante ans, les pères de la Confédération et ce principe leur fut imposé par une politique essentiellement réaliste. Prenons garde de toucher à cet ordre de choses. Nos pères n'ont point accepté en 1867 d'autres devoirs, d'autres sacrifices que ceux que leur imposait le fédéralisme. Et les fédérations politiques n'échappent point à la nature des autres sociétés : aucune n'existe d'abord pour elle-même mais bien plutôt pour le bénéfice des parties. Surtout ne laissons pas dire que de pareilles théories rétrécissent singulièrement nos pensées et nos horizons. N'est-ce pas toujours en restant nous-mêmes que dans le passé nous avons le mieux servi notre pays ? A l'heure actuelle vous semble-t-il que l'on comprenne autrement, même parmi ceux de la majorité, l'utilité de notre groupe ? Goldwin Smith nous désignait un jour très aimablement comme « un débris antédiluvien de la vieille société française avec sa torpeur et sa bigoterie, sans valeur aucune pour la civilisation moderne : » ¹ Mais depuis lors, nous le savons, l'histoire a marché. Et

¹ Cité par SEELY, *L'Expansion de l'Angleterre*, p. 62.

aujourd'hui, ce n'est pas, que je sache, comme Canadiens tout court, mais bien comme Canadiens français, avec tout le fond de nos qualités ethniques, avec l'intégrité de nos institutions, que nous paraissions aux yeux des compatriotes de Goldwin Smith, et que nous sommes en réalité, une force conservatrice, le meilleur élément de civilisation. Ne soyons pas les seuls à l'oublier. C'est uniquement par les vertus qui nous viennent de notre foi catholique et de notre vieille formation française, que, devant l'anarchie des idées et l'éroulement universel nous représentons la stabilité de la famille, le respect de la justice et de la propriété, le culte de l'autorité.

Non, ce n'est pas en dépouillant notre élément de sa richesse foncière que nous enrichirons notre pays. Bien plutôt est-ce dans la mesure où nous allons nous développer dans le sens de nos qualités historiques, que nous atteindrons à l'esprit le plus largement canadien. Et non point seulement parce qu'ainsi le veut notre atavisme ancien, parce que nous tenons de notre passé l'habitude de regarder très au loin, jusqu'à ces régions où les gestes des aïeux fixaient jadis les frontières de la patrie, mais encore parce que l'âme catholique et française fut toujours à base de sain humanitarisme, à fond de sympathie universelle, parce qu'avec ses sentiments idéalistes elle comprend mieux que toute autre, le respect du droit et de la justice, la vraie fraternité humaine. Notre passé est là pour attester que nous avons gardé beaucoup de cet héritage. N'avons-nous pas été les seuls à comprendre et à respecter, dans leur intégrité, la lettre et l'esprit du pacte de 1867 ? Qui a consenti plus de sacrifices que nous pour le maintien de la communauté canadienne, et quelquefois les sacrifices les plus excessifs et les plus impolitiques ? Au fond de nos

luttés de ces derniers temps, nous avons cherché, sans doute, la reconnaissance des droits de notre race, le respect de la liberté de nos frères. Mais en même temps nos vrais chefs ont-ils cessé de nous montrer, au bout de ces luttés, l'intérêt plus général de notre pays, qui, plus que de canaux, d'élevateurs et de chemins de fer, a besoin des notions du droit et de la justice, du maintien de toutes ses forces morales ?

En voilà assez, croyons-nous, pour nous justifier d'orienter l'action française vers des œuvres françaises. Là est l'avenir parce que là est la vérité. Continuer les lignes traditionnelles de son histoire, développer sa part d'originalité, défendre son patrimoine moral, sauver son âme, ce fut toujours le premier devoir d'une race.

Lionel GROULX, ptre.

NOTRE CONCOURS

Nous touchons à la fin de notre concours d'abonnement. L'approche des Fêtes fournit aux concurrents une magnifique occasion de donner un dernier effort. Nous espérons qu'ils n'y manqueront pas.

On trouvera dans la dernière partie de cette livraison les conditions et le programme du concours.

LE LIVRE DE LA GENÈSE.

Je me rappelle avoir lu, il y a bien des années, et pris au pied de la lettre, la phrase suivante : « En art, le sujet n'est rien ». C'était Brunetière qui écrivait cela. Or, le maître m'en imposait. Mais j'ai réfléchi depuis, et je me suis, comme qui dirait, ressaisi. Et, si le grand critique a toujours à mes yeux beaucoup d'autorité, et si je n'oserais, certes, dire de lui ce qu'en affirme M. Alfred Poizat, savoir « qu'il a tout mesuré avec une chaîne d'arpenteur », il me semble pourtant que celle de ses assertions que je viens de rapporter peut et doit être discutée, sinon entièrement rejetée. A l'appui de son principe, le maître citait ces deux vers de Musset, où la rime n'est pas riche — le poète des *Nuits* a si peu d'art, disait dédaigneusement Fromentin — mais le sentiment très beau :

*Et pour que le néant ne songe point à lui,
Il suffit d'un enfant sur sa mère endormi.*

C'est de Raphaël que Musset parlait. Or, ce distique, loin de corroborer la proposition émise, ne l'infirmait-il pas plutôt ? Et Brunetière était-il heureux dans le choix de son argument ? « Un enfant sur sa mère endormi », — si ordinaire que soit ce spectacle, il n'en demeure pas moins l'un des plus admirables que présente la nature, l'un des plus émouvants et des plus inspirants. Je crois bien qu'une telle scène pouvait suffire au génie d'un Raphaël !

Quoi qu'il en soit du sujet en art, et que son rôle soit nul, indifférent, ou au contraire capital, il me paraît cer-

tain qu'en histoire du moins il importe beaucoup, et qu'il influe profondément sur le caractère d'une œuvre, qu'il pèse d'un grand poids sur le talent de l'écrivain, qu'il « détermine » en quelque sorte sa pensée, l'abaisse ou l'élève, la tient dans une sphère modeste ou lui permet de planer, de gravir les sommets. Le même écrivain pourra se montrer sous un jour tout à fait divers, suivant que la matière dont il traite, qu'il pétrit en quelque sorte, est plus ou moins plastique, est d'une essence plus ou moins généreuse. Les mêmes facultés, appliquées à décrire une période terne et pauvre, — ou se mouvant dans un cadre tout fourmillant de vie, s'exerçant à ressusciter une époque si belle, si noble, si riche, si fraîche, si pleine de promesses, qu'elle ressemble à un rêve, — aboutiront à des réalisations qui paraîtront à peine venir de la même source, tant il y aura de différences, sinon de contrastes, entre les unes et les autres.

Ces réflexions me sont inspirées par la comparaison du dernier ouvrage historique de M. l'abbé Groulx avec les deux que nous lui devions déjà. M. l'abbé Groulx avait abordé notre histoire par l'étude de nos *Luttes constitutionnelles*. Il y manifestait de très beaux dons; d'un ferme pinceau il y brossait des portraits qui sont bien touchés; la revendication de nos droits religieux et ethniques, menée par nos pères, y était évoquée en une documentation consciencieuse et précise. Mais cette période de notre existence est confuse et embrouillée; c'est une vraie « forêt obscure » au sein de laquelle on a l'impression que des hommes honnêtes et droits se débattent avec des serpents. L'historien se cherchait en quelque sorte, et parvenait mal à se définir, au milieu de ces louches ténèbres, seulement éclairées de loin en loin par de rassurantes apparitions. Il nous a donné ensuite les *Origines de la Confédération*. La confédération ! Piètre entreprise, à laquelle ont tâché

des hommes dont aucun ne dépassa la moyenne, et dont les résultats, après cinquante ans, se soldent par une régression. Avec cette machine, au lieu de marcher vers une nationalisation plus complète, but de la vie d'un peuple, l'on est revenu en arrière, et l'on se trouve plus que jamais enserré dans les mailles du colonialisme. Au moment où se fondait ce *beau* pacte, l'Angleterre tirait des ficelles dans la coulisse — témoin l'incident MacDonald-Cartier — et se réservait d'intervenir ouvertement à son heure et de montrer que l'on avait travaillé à son profit. L'étude de M. l'abbé Groulx a sans doute de grands mérites : elle repose sur de judicieuses recherches. Mais y avait-il dans ce sujet, dans la contemplation et l'analyse de cette « œuvre manquée », de quoi favoriser l'essor de l'esprit ? La matière ne se prêtait guère aux grands coups d'ailes. De tous les chapitres de ce livre, le meilleur à mon avis, celui où se laissait deviner le plus clairement la puissance de vol dont l'auteur était capable, est le dernier ; et il n'est si beau, si annonciateur de facultés qui ne demandent qu'un emploi digne d'elles, que parce que l'historien, brisant le cadre étroit et mesquin où il étouffe, embrasse tout l'horizon et se promène à travers le passé et le futur.

Un emploi digne de ses facultés, ou mieux un sujet qui fût en pleine harmonie avec elles, qui les sollicitât à se produire toutes, les invitât à se déployer largement, c'est cela que M. l'abbé Groulx devait trouver en remontant aux sources de notre vie. Le fleuve qui emporte et roule notre race et nos destinées, il s'était souvent assis sur ses bords, il l'avait observé à telle de ses courbes ; le mystère de ses flots l'avait à la fois attiré et troublé. Cédant enfin à une légitime curiosité, et aussi comme pour se libérer de certaines émotions infligées à son patriotisme par les misères du présent et les menaces qui assombrissent l'avenir, il s'est

plongé dans nos origines, il a voulu saisir notre existence dans toute la fraîcheur de son éclosion. Et il en a éprouvé un enchantement. Ce décor, cette ambiance lui conviennent à merveille. Comme il se sent bien chez lui dans un tel milieu ! Il semble qu'il ait la sensation de s'évader dans l'irréel. Notre genèse a eu en effet quelque chose d'idéal. Rien de plus reposant que d'attacher son regard sur le mystère déjà lointain qui a présidé à tout ce que nous sommes. Jamais le génie latin ne s'est montré aussi artiste que dans la création de la Nouvelle-France. Sans doute, il y a eu des fautes de commises dans l'exécution et les détails de cette œuvre. Mais elle est née d'une si grande pensée et d'un si noble vouloir ! D'ailleurs, l'élément humain tout seul ne l'explique pas. Il y a eu des faits proprement divins à la base de l'entreprise, des impondérables surnaturels. Et l'on conçoit qu'un talent comme celui de M. l'abbé Groulx ait travaillé avec amour sur toute cette substance, et en ait tiré un livre qui a la spontanéité et la grâce d'un poème. Faut-il donc qu'un poème ne soit jamais que le fruit de l'imagination et de la fantaisie ? N'y en a-t-il pas, au contraire, et parmi les plus beaux, dont le fond est d'une solidité scientifique à toute épreuve ! Par exemple la *Divine Comédie*. Et encore, les *Élévations* de Bossuet sont une suite d'odes d'un incomparable lyrisme. Quelle profondeur de pensée cependant et quelle précision de doctrine dans ces chants ! En disant de la *Naissance d'une Race* qu'elle est un poème, je ne fais abstraction de rien de ce qui en constitue le mérite au point de vue des recherches, de la documentation nourrie, de l'enchaînement des preuves, de la discussion des données positives ; elle se présente à nous avec tout l'appareil dont doit s'entourer celui qui traite d'histoire. Seulement, l'auteur a su animer tout cela d'un tel souffle, le vivifier d'un si sin-

cère enthousiasme, répandre sur le tableau une coloration à la fois si vive et si nuancée, en ordonner toutes les parties selon un tel rythme soutenu et croissant, que j'ai eu, en le lisant, l'impression de lire un poème.

Cela est surtout remarquable à partir du chapitre deuxième : *Le Milieu*. Car le chapitre premier : *Le Colon*, a un caractère un peu à part. Les statistiques qu'y donne l'auteur sont d'un grand intérêt : il n'est pas du tout indifférent de savoir que presque toutes les provinces de France ont contribué à enrichir notre berceau. Mais, si le registre est le premier document d'archives, les renseignements qu'il fournit ne sont guère une matière d'art. L'auteur pose les substructions de son œuvre. Et ce n'est pas dans les fondations d'un monument que l'on s'attend à voir briller la virtuosité d'un architecte. Il faut se résigner de bon cœur à la sécheresse nécessaire de cette partie. Je me permettrai plutôt de faire remarquer à M. l'abbé Groulx, qu'il me semble qu'il ne le prend pas d'assez haut avec ceux qui nous accusent d'être le fruit d'un métissage. Il est de certaines calomnies auxquelles l'on répond, sinon par le silence, du moins par un dédain de haut vol. L'accent de la polémique perce au contraire dans la défense que l'auteur oppose à Quatrefages et Cie. Et quant à M. Maurice Barrès, je me demande si son malheureux article méritait l'honneur seulement d'une allusion. Péguy disait : « Victor Hugo, incomparable lorsqu'il touche à l'Éternel ! » L'historien doit tâcher de s'élever à l'éternel : il doit négliger l'éphémère, le fait divers, pour bâtir avec des matériaux durables. Et Barrès, tout aussi bien que Voguë, a, à propos de ses cousins du Canada, brodé un fait divers. Ce n'était guère la peine de s'en occuper ici. Nous ne descendons pas des sauvages. Cela, c'est prouvé. Contre des faits, il n'y a rien à dire. Mais, le contraire serait vrai,

faudrait-il regarder cela comme un déshonneur? Cela eût-il en soi constitué une mésalliance, le mariage des blancs avec des Indiens? Nous en eussions été un peu moins français, mais... Il y a eu chez nous des cas particuliers de mélange de ces deux sangs, et ces cas donnent à réfléchir. Mgr Laffèche avait du sang indien, et en forte proportion, Chapleau de même. Cependant, ces deux types d'hommes furent parmi les plus brillants que nous ayons eus.

M. l'abbé Groulx attache également une trop grande importance à ce que dit La Bruyère du paysan français de son temps. Ce portrait est une charge. L'auteur des *Caractères* est un psychologue, amer si l'on veut, mais psychologue, il est un styliste merveilleux, mais il n'a aucun droit au titre d'historien, et ce n'est pas chez lui qu'il faut aller se documenter. Quant à la Hontan, beaucoup trop d'espace est consacré à ses gasconnades. Pour résumer tout mon sentiment sur ce premier chapitre, je dirai que le fond en est très bon, mais les citations pas toujours heureuses, et que la matière générale n'en est pas assez fondue, assez assimilée : l'auteur ne paraît pas suffisamment la dominer. Vers la fin cependant le ton se relève, prend une ampleur qui va s'étendre, se communiquer de chapitre en chapitre jusqu'à la fin. Avec *le Milieu*, en effet, l'allure devient grave sans être compassée; l'auteur maîtrise davantage le document, dont le choix est d'ordinaire très judicieux; et toutes ces pièces d'archives s'insèrent dans la trame de l'ouvrage qu'emporte un grand souffle lyrique. *Le Milieu*, ce sont les trois forces auxquelles le *Colon* a été soumis, et qui lentement l'ont forgé et l'ont modelé : le *Pays* d'abord, savoir le climat, le sol, les espaces immenses. Les considérations que ceci inspire à l'auteur pourraient avoir

pour épigraphe un mot — de qui donc ? Mais de ce Barrès précisément, qui sait, quand il le veut, dire à notre sujet autre chose que des incongruités. Ce patricien de lettres avait dû écrire l'article mentionné plus haut à l'une de ces heures où, selon sa propre expression, « il se sent diminué ». Mais le mot que je vais rapporter ne rachetait-il pas à l'avance sa bévue ? « *Au Canada, la race française s'est aérée.* » Vérité profonde, que M. l'abbé Groulx met en relief. Il est indubitable que, sous l'effet des causes physiques, le vieux sang français s'est régénéré sur nos plages, au sein de nos forêts, grâce à un climat dur mais extrêmement salubre. Le *Gouvernement* ensuite. Et enfin, et par dessus tout, l'*Église*. L'on n'insistera jamais trop sur le rôle providentiel de cette dernière à l'égard de nos destinées. Cela permet à l'auteur de faire défiler les nobles figures de nos missionnaires et de nos saintes femmes et de rendre un hommage ému à leur désintéressement, leur pénétration de vues, la hauteur surnaturelle de leurs desseins. J'effacerais cependant, dans le portrait de Mgr de Laval, l'expression « candidat à la sainteté ». Elle a dû échapper à l'auteur.

Les deux chapitres qui suivent ont traité à l'*Établissement de la colonie*. Pourquoi faut-il qu'ils s'ouvrent par des références à Sismondi ? Sismondi de Sismondi n'a absolument aucune valeur. Et je préférerais ne pas le voir invoquer dans un travail si bien ordonné et si sérieux. L'auteur adopte, si je peux dire, l'ordre chronologique, pour relater les succès ou les faillites, les reprises et les revers, dans l'établissement de la Nouvelle-France. C'est la meilleure méthode en l'espèce, probablement, quoiqu'il s'en présente une autre à mon esprit, savoir celle du groupement, qui eût consisté à ramasser, d'un côté les avantages

des divers systèmes qui ont été essayés, de l'autre leurs inconvénients et leurs défauts. Je ne tiens pas du tout à cette idée, encore qu'il me paraisse qu'elle eût peut-être permis à l'auteur d'éviter l'écueil de toute narration un peu longue, je veux dire quelque monotonie. Ce dont je suis surpris, c'est qu'à propos de la tenure seigneuriale, l'ouvrage de Munro ne soit pas cité. C'est pourtant l'étude classique là-dessus. M. l'abbé Groulx, quand il en vient à parler des « coureurs de bois », fait allusion aux *Crusaders of New France*, du même auteur. Or, dans *Crusaders of New France*, il y a un chapitre sur l'éducation ou l'instruction en Nouvelle-France qui appelle la réfutation la plus complète. J'espérais que dans son étude finale, où ce sujet est abordé, M. l'abbé Groulx y reviendrait pour mettre les choses au point. Et encore, sinon d'une façon générale, du moins ça et là au cours de *la Naissance d'une Race*, et en particulier dans le chapitre premier de *l'Établissement*, par exemple page 157, il y a des choses qui sont un peu trop « tribune » et « discours de circonstance ». Je cite : « Et voilà cet homme, ce type de l'habitant canadien, non pas demi-sauvage et demi-barbare, comme l'a caricaturé Parkman, mais héros d'idéal, de courage et de simplicité, fondateur de pays et fondateur de race, pionnier de la civilisation et pionnier de la foi, ancêtre qui, dans notre histoire comme dans le bronze, n'est à sa place que sur un socle, dans une attitude de foi et de labeur, la tête nue sous notre grand ciel, la faucille d'une main, et, de l'autre, élevant vers le Créateur sa première gerbe de blé. »

C'est très beau, mais n'est-ce pas un peu bien oratoire ? Je me disais que pareille envolée eût admirablement convenu pour le dévoilement du monument Louis Hébert. En cours d'histoire, elle semble un peu trop « parlée ». Ces

quelques réserves marquées, il reste que ces deux chapitres sont pleins de doctrine, de faits, et qu'ils enregistrent avec la plus parfaite impartialité les rayons et les ombres de notre primitive histoire. Une dernière observation — l'esprit critique, hélas ! ne cède pas volontiers ses droits — qui porte sur tout l'ensemble de l'ouvrage. Il y a tel procédé par quoi l'on s'incorpore l'érudition documentaire, l'on se s'assimile, on la digère, on la fait sienne, en sorte que l'on bâtit dessus, mais sans qu'il y paraisse, de telle façon que les thèses sont fortement étayées, et que l'on peut donner sa référence pour chacune de ses affirmations, et que le lecteur peut aller à la source et vérifier les textes; mais la substance empruntée s'est tellement mêlée à la forme de l'auteur qu'on ne l'en distingue pas. Or, chez M. l'abbé Groulx, la trame personnelle est trop hachée de longues et copieuses citations qui entravent et alourdissent l'élan de la pensée. L'érudition est l'un des éléments de l'histoire, un élément partiel; mais, parce que l'histoire est une *science* et un *art*, il faut faire subir à la matière brute une transformation qui la hausse aux lois idéales qui régissent ce domaine.

Le dernier chapitre, ou mieux le dernier chant de ce poème, est synthétique. C'est le complément superbe des données acquises, la conclusion enflammée d'une enquête qui n'a rien négligé pour s'instruire de tout ce que la Providence et les hommes ont mis dans le berceau de notre race : les richesses naturelles du nouveau type humain qui y a été élaboré, aussi les défauts inhérents à tout ce qui est de la terre; mais les ressources l'emportent sur les inévitables déficiences. Il y a là des pages sur le degré de culture intellectuelle qui distinguait nos pères, par conséquent sur

la langue qu'ils parlaient, — double héritage que les écoles ont tout de suite transmis de génération en génération, qui mériteraient d'être serties dans l'or. Et que de beautés de tout ordre sont semées dans cette finale, qui est, avec *le Milieu*, ce qui vibre le plus dans *la Naissance d'une Race*, ce qui s'enveloppe de plus de charme, ce qui se colore de plus savoureuse poésie !

L'on connaît ce mot d'un penseur : « Les circonstances ne font pas le génie ; les circonstances fournissent au génie l'occasion de se révéler ». Et de même, le sujet ne fait pas l'historien ; mais le sujet fournit à l'historien l'occasion de montrer sa puissance. Dans ce *Livre de notre Genèse*, nous avons *l'illustration* de ce que peut la vertu d'un incomparable sujet sur un beau talent, que ses affinités électives, sa culture, toutes ses aptitudes, prédestinaient à une telle rencontre, j'allais mettre : à de telles fiançailles. Car il y a vraiment ici quelque chose de mystique, et comme une harmonie préétablie, entre la matière de l'œuvre et l'artiste qui allait lui faire rendre des accents d'un si pénétrant et si suave lyrisme...

« *il suffit d'un enfant sur sa mère endormi.* »

Il aura suffi à M. l'abbé Groulx de contempler, avec les yeux de l'âme, notre race, notre race providentielle et privilégiée, à son éclosion, dans ses langes, de la voir bercée par la France très chrétienne, sa mère, plus amoureusement bercée par son autre mère, sa mère immortelle, l'Église catholique,

« ... *pour que le néant ne touche point à lui.* »

LE PÈLERINAGE DE JACQUES

Petit Jacques a fait l'autre jour son pèlerinage à Carillon. Sa mère a voulu, avant l'ouverture des classes, lui mettre au cœur la passion d'un beau devoir.

Vous, petits écoliers qui êtes allés, le dernier printemps, « au pays de Dollard », vous devinez toutes les émotions qui, au départ de la maison, ont pris d'assaut le cœur du petit bonhomme... Il s'en allait au pays des rêves héroïques, de ses rêves à lui, qui lui venaient, le soir avant de s'endormir, quand il avait lu quelque histoire merveilleuse. Je passe rapidement sur le voyage en bateau, à bord de la Duchess of York, le long du lac Saint-Louis, puis, sur le lac des Deux-Montagnes. Petit Jacques ouvrit bien grands ses yeux qui se baignaient dans l'eau bleu foncé, qui s'élançaient vers les rives ombreuses derrière lesquelles apparaissaient des maisons, des fermes et des clochers tout blancs. Après la grande nappe d'eau du lac des Deux-Montagnes, vaste comme un pan du ciel tombé sur terre, la rivière Outaouais se rétrécit, et la mère de Jacques, lui montrant un point sombre dans le lointain, lui dit : « C'est là ».

La mémoire et le cœur de l'enfant parlaient encore plus fort que la voix de sa maman, que tous les paysages. Qu'était ce Dollard qu'on l'amenait vénérer?—C'était le héros de sa toute première enfance, le héros d'un affreux combat dont sa mère, un soir, lui avait fait le récit. Aussi, malgré les attraits du voyage, il aime que sa mère l'entretienne des martyrs de 1660. Jacques a tant hâte d'arriver, que le bateau à peine abordé,

le premier il enjambe la passerelle, entraînant sa mère avec lui. Tous deux ils marchent quelque temps en silence dans une route que les pèlerins ont maintenant tracée et que jonchent les premières feuilles de l'automne; puis, à un détour du chemin, Jacques et sa mère se mettent à gravir une route légèrement montante qui conduit à l'enceinte sacrée. Déjà ils aperçoivent, à droite, un enclos que garde une grande croix blanche. . . « C'est bien ici, dit la mère, en montrant le petit tertre fleuri de pensées, de marguerites et d'immortelles. C'est ici, mon enfant, qu'il y a deux cent cinquante-neuf ans, le commandant Dollard et ses soldats de la Sainte-Vierge disputèrent aux Iroquois, Montréal, Québec et Trois-Rivières, toute la Nouvelle-France. Cela leur était venu, tu t'en souviens, un soir que la grande nature leur avait parlé, que leur patrie nouvelle avait crié : « à l'aide ». Les barbares avaient décidé d'en finir avec elle, dans un carnage suprême. Quel dommage que le fortin où ils s'étaient retranchés ait disparu ! tu verrais, mon Jacques, de quel héroïsme presque téméraire nos petits chevaliers ont fait preuve. Leur rempart n'était fait que de misérables pieux; au dedans, ils manquaient d'eau et ils souffraient de la faim. Huit cents guerriers à face de démon ont combattu et hurlé pendant deux jours autour de cette poignée de héros. Eux se sont battus et ont prié, ils se sont battus « jusqu'au bout » malgré la trahison ». — Oui, interjeta Jacques, la trahison de ces méchants Hurons! — « Quand ils ne furent que quelques-uns à se battre, les Iroquois abattirent la palissade et entrèrent dans le fort. A ce moment eut lieu une lutte corps-à-corps; les agonisants furent achevés et les derniers survivants français périrent dans des tortures effroyables. Oui, mon Jacques, c'est bien ici que reposent, confondus avec les sauvages tués de leurs mains, les chevaliers de Ville-Marie, si vaillamment tombés. Le sol qui a bu si avidement leur sang, garde dans son sein une semence qui

germera, si la jeunesse de plus tard veut être fidèle aux grandes leçons des aînés. »

« Mais voyez donc, maman, dit Jacques, il produit déjà, le sol, regardez comme les immortelles ont poussé dru sur la tombe des martyrs. » — « Mon petit Jacques, c'est la fleur de la reconnaissance, celle-là, plantée par des mains pieuses. Mais je veux parler d'une autre fleur qu'attend cette terre tourmentée. Ce n'est pas pour obtenir l'immortalité que les braves de 1660 ont donné leur vie. Quelque chose de plus saint, de plus noble, leur commandait le don d'eux-mêmes. Ce qu'ils voulaient, vois-tu, c'était d'abord répondre au commandement du devoir, puis, montrer aux petits Canadiens qui viendraient après eux, que la patrie est ce qu'on a de plus cher au monde, après la famille, et qu'on doit être prêt à tout sacrifier pour l'empêcher de mourir. La fleur qu'attend la terre de Dollard, c'est l'amour de notre patrie française du Canada. »

« Ils étaient des saints, chère mère, nos grands frères de ce temps-là », répond l'enfant avec enthousiasme, et les yeux fixés sur les coteaux verts et le firmament plus bleu, il continue, avec beaucoup d'exaltation: « Je voudrais choisir un aussi beau décor pour mourir, moi. »

« Descendons, dit la mère, le monument n'est pas loin. Vois-tu cette tête de bronze au haut d'une stèle de granit? C'est lui. » A mesure qu'ils approchent, tout le monument se dresse. Le médaillon du bas attire tout de suite les yeux de Jacques. « Mère, voyez donc cette tête. Avec ses cheveux épars, son nez pincé et ses lèvres amincies, on dirait un homme qui projette toute son âme dans un effort suprême. C'est lui Dollard ? » — « Oui, c'est Dollard, répond la mère, reprenant son récit. C'est Dollard qui jette désespérément son dernier commandement. Il vient de parer à un désastre, comme tu sais. Un baril de poudre chargé contre l'ennemi vient d'éclater dans

le fort, semant la mort parmi les combattants français. Dollard qui reste debout avec quelques autres, lève une dernière fois son épée pour la Nouvelle-France qui là-haut — tu vois cet autre médaillon — accueille le sacrifice du héros. . . »

« Et ces noms gravés dans le granit, reprend l'enfant, ah ! oui, ce sont les noms des seize. » Et Jacques commence, d'abord, l'appellation des héros, des soldats de Ville-Marie qui, au mois de mai 1660 « donnèrent généreusement leur vie pour la Nouvelle-France. » Comme ils résonnaient fièrement sur ses lèvres les noms de Dollard des Ormeaux, de Christophe Augier dit Desjardins, de Jacques Brassier, de René Doussin, etc., etc.

« Je te l'ai déjà dit, compléta la maman, ces braves étaient pour la plupart de petites gens, de simples gens de métier; il y avait parmi eux un armurier comme Jean Tavernier, un serrurier comme Nicolas Tillemont, un chausfournier comme Alonie de Lestres. Ce qui prouve, mon Jacques, que les beaux devoirs, les nobles sacrifices sont à la portée de tout le monde; il suffit qu'on soit généreux, qu'on garde bien son cœur et qu'on le laisse grandir. Le bon Dieu quand Il veut opérer de grandes choses, ne demande pas à un jeune homme s'il a du bien ou s'il vient d'une grande famille. Il lui demande s'il a du cœur, de la volonté, du courage. Alors, Il le remplit de sa grâce et lui confie une mission. Les petits soldats de Dollard travaillaient beaucoup, mais priaient de même; ils vivaient dans une compagnie de très nobles gens où il y avait M. de Maisonneuve, Lambert Closse, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys; ils respiraient une atmosphère d'héroïsme. Aussi quand sonna l'appel de Dieu, et de la Nouvelle-France, il les trouva prêts. Le matin de leur départ, comme tu sais, ils communiaient et tous, entre les mains du prêtre, firent le ser-

ment de ne jamais demander quartier, de combattre jusqu'au bout. »

Jacques écoutait, bouleversé, ému, le récit où la maman avait mis toute son âme et toute sa force persuasive. « Maman, dit-il vivement, si je demandais au bon Dieu de me confier une mission, à moi aussi? » — « Mais, mon petit Jacques, elle est tout indiquée, ta mission. Elle est celle de tout Canadien-français catholique. Etre digne de sa foi, être digne de sa race, et les servir, les défendre toutes deux. Jacques, demain peut-être la patrie aura besoin de héros. Lève la main vers Dollard et vers les héros du Long-Sault et fais ton serment à la Nouvelle-France, ce serment que j'ai formulé pour toi. »

Jacques s'approche du monument, la main droite vers la stèle des héros, l'autre un peu tremblante, tenant le petit carré de papier que vient de lui tendre sa mère, et, la poitrine gonflée par l'émotion, les yeux remplis d'une flamme ardente, il prononce bien haut :

« O Dollard, je t'apporte le serment de mon enfance. Comme toi, je veux être le chevalier de ma race et de ma foi. Par ma vie d'aujourd'hui, je veux apprendre le goût des nobles devoirs, l'amour des grands dévouements. Je me souviendrai que le héros est le fruit de nobles semences. Je serai fort, généreux, laborieux, pur dans ma jeunesse, pour être un jour vaillant et héroïque. J'écouterai la voix de la terre, de la patrie, la voix des morts; je laisserai entrer dans mon âme les inspirations de notre histoire; je laisserai tout féconder par la prière, par la vertu divine, et, jusqu'au bout, ô mon grand frère, je le promets, je servirai la Nouvelle-France. »

Jacques prononça ces derniers mots pendant que sa mère, les yeux mouillés, regardait au loin l'écume blanche du Long-Sault et, par delà, le mirage sombre de la terre ontarienne.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Quelques-unes de nos faiblesses

Un ami, dont le zèle pour la langue française est inlassable, m'adresse une longue lettre où il signale, point par point, quelques-unes de nos faiblesses dans la vie courante et en indique, du même coup, les remèdes.

Nous allons parcourir ensemble, si mes lecteurs le veulent bien, cet intéressant mémoire.

Les produits des distillateurs

Et d'abord, écrit notre ami, « pourquoi nos distillateurs, même canadiens-français, nous offrent-ils des bouteilles flanquées d'inscriptions anglaises? *Mexican Cream Soda*, *Mineral Water*, *Ginger Ale*, *Cider*, etc., ne peuvent-ils pas se traduire? »

Boisson de Luxe
HYGIÉNIQUE ET DÉLICIEUSE
AUX SUCS DE FRUITS FRAIS
GARANTIE NATURELLE

Limonade de Vichy

SATURÉ AU GAZ NATUREL ET AVEC EAU MINÉRALE CALEDONIA

par ELZ. FORTIER & CIE.
QUEBEC

En effet, le geste des fabricants de bonbons et de biscuits devrait être imité par nos fabricants de bière et de liqueurs. Ceux-ci peuvent même le faire plus facilement, puisque le nombre de leurs produits est très restreint. Quelques-uns d'ailleurs ont déjà adopté des étiquettes françaises. J'ai signalé dans ma récente chronique sur les Trois-Rivières l'initiative de la maison Rousseau qui met sur ses bouteilles : *soda à la crème*. Mais voici mieux encore. C'est l'étiquette : *Limonade de Vichy* que nous reproduisons sur la page précédente. ¹

Une réunion des fabricants canadiens-français d'eaux gazeuses sera bientôt convoquée par l'*Action française*. Nous y utiliserons cette pièce et toute autre du même genre qu'on voudrait bien nous envoyer.

Fournitures scolaires Après les distillateurs, les libraires. « Pourquoi presque tous les blocs-notes de nos librairies sont-ils affligés de mots anglais? *The Favorite, Eagle, Linen paper, Note book, Little Chief, Writing tablet, etc.*? Allez donc visiter les étalages de cahiers, de buvards et autres fournitures scolaires, vous serez choqué de la disproportion qui existe entre le nombre des articles et celui des clients de langue française, et pourtant tous, manufacturiers, vendeurs, libraires et acheteurs sont de notre peuple. Imaginez-vous des Français de Paris plaquant des mots allemands ou russes pour leurs clients parisiens? »

Ce mal est réel. Il a déjà été dénoncé (*Le Devoir*, 24 mars 1912). Et aussitôt les intéressés sont venus protester. Ils ont qualifié d'intempestives les remarques faites et proclamé leur patriotisme. Des paroles! Mais les actes...? Nous les attendons encore. La papeterie a peu changé depuis sept ans. Qui pourra convertir nos libraires?

Jeux de cartes Mais voici un projet intéressant. *L'Action française*, se demande notre correspondant, ne nous dotera-t-elle pas, un jour, de « jeux de cartes bien français »? Quelques lecteurs vont sans doute s'étonner de cette proposition. Des jeux de cartes français? Les cartes contiennent des figures, non des mots. Elles ne sont d'aucune langue. Mais on précise : « français par l'enveloppe, les lettres des figures et le dos. » On a dû en effet le remarquer :

¹ Cette étiquette véritablement artistique est en caractères noirs et rouges sur fond crème, avec filets d'or. Nous regrettons de ne pouvoir la reproduire en couleurs.

« la boîte annonce toujours *Playing cards, etc.*; sur les coins, les figures portent J. — Q. — K. au lieu de V. — D. — R. qu'exigent nos Valets, Dames et Rois; enfin sur le dos des cartes, pour amuser ceux qui n'ont pas d'atout, on pourrait représenter quelque chose d'intéressant, des scènes historiques avec ou sans légendes, les monuments de Maisonneuve, Montcalm, Dollard ou Frontenac, un dessin vieux-canadien de Massicotte ou Franchère, que sais-je? On tirerait dix ou vingt mille jeux de chaque série qui s'enlèveraient vite, sans coûter plus cher que les insipides cartons roses ou bleus qui nous trichent notre langue chaque hiver. Ce ne sera pas pour cette année, mais sûrement pour 1920 si l'entrepreneuse *Action française* le veut. »

L'entrepreneuse *Action française*. . . C'est dit comme sans en avoir l'air, mais ça y est quand même ! Et allez donc résister à ces qualificatifs ensorceleurs, fussiez-vous débordés par vingt autres initiatives : l'Almanach, les conférences, l'exposition de biscuits, etc., etc. Aussi je crois bien que les directeurs de l'*Action française*, à qui le projet a été soumis, feront en sorte qu'il se réalise le plus tôt possible.

Scène parlementaire

Mais arrêtons-nous. Ce diable de correspondant est lui aussi *entrepreneur*. A le suivre jusqu'au bout, il nous mènerait très loin. Nous le retrouverons peut-être plus tard.

Et notons d'un mot, avant de terminer, la jolie scène dont le Parlement fédéral fut récemment le théâtre. Ce jour-là, notre ministre du commerce était en verve. Avait-il osé dire que quelques-uns de ses collègues s'étaient montrés sceptiques sur sa fameuse heure de français, lors de son séjour à Paris, ou que d'autres en avaient fait des gorges chaudes? Toujours est-il qu'il voulut donner des preuves irréfutables de ses progrès linguistiques. De lui-même, sans aucune provocation, il ouvrit le bal en présentant en français le nouveau ministre des Finances. Des députés de Québec le relancèrent aussitôt: il leur tint tête avec succès à chaque assaut, si bien qu'un grand Écossais, peu habitué à ce spectacle et qui s'ennuyait de ne pouvoir prendre part à la danse, se fâcha tout rouge ! Mais sa colère est passée. Et la démonstration reste. A soixante-douze ans, on peut apprendre le français; on peut même y être obligé, fût-on député de Toronto, pour représenter dignement son pays. Alors, ne vaut-il pas mieux commencer, quand on est jeune, dans les petites écoles. . . ?

Pierre HOMIER.

NOTRE CONCOURS

\$100 EN PRIX — LES CONDITIONS

Voici le dernier mois de notre concours d'abonnement. A nos divers amis, aux différents groupes d'accentuer leur effort. Les derniers venus peuvent encore l'emporter. Tout dépend de l'intensité de l'effort, et le mois de décembre offre aux concurrents une période d'action particulièrement fructueuse. On peut à la fois vendre les collections de 1919 et recueillir les abonnements de 1920.

Pour l'information des nouveaux venus, nous répétons ici les conditions générales du concours :

Seize prix seront attribués, selon le nombre des points recueillis :

1 premier prix de	\$25
1 deuxième prix de	\$15
2 prix de	\$10
4 prix de	\$ 5
8 prix de	\$ 2.50

Les points seront calculés d'après l'échelle suivante :

Abonnements de 1919,	5 points chacun
Abonnements de 1920,	10 points chacun
Abonnements de 1918,	10 points chacun
Les trois abonnements	
à la même adresse,	30 points

En tout cas, il ne peut s'agir que d'abonnements nouveaux. Les renouvellements et prolongations ne comptent point, pas plus que les soldes abod'nnements. en cours. La collection de 1918 sera tout de suite adressée

aux nouveaux abonnés, de même que les livraisons parues de 1919. La collection de 1918 se vend \$2, l'abonnement de 1919 et de 1920 est de \$1 par année, payable d'avance.

Le concours s'est ouvert le 1er juillet pour se terminer avec le dernier courrier distribué à Montréal le 31 décembre. Le résultat sera proclamé dans la livraison de janvier 1920 de l'Action française. Les concurrents sont libres de recueillir les abonnements où ils veulent, de grouper leurs efforts, etc. Nous ferons simplement le total des abonnements et des points obtenus.

Nous prions qu'on ait bien soin, en expédiant chaque nouvel abonnement, de spécifier : Pour le concours... Doit être attribué à X..., en précisant bien les noms et les adresses.

Que tous ceux-là prennent part au concours qui le peuvent ! Que ceux qui ne peuvent s'engager dans cette lutte amicale n'en travaillent pas moins à la diffusion de la revue ! Au-dessus du concours, il y a la besogne générale de propagande, et le concours n'est qu'un moyen de la faciliter et de l'accélérer.

A l'œuvre donc, tout de suite et partout !

L'ACTION FRANÇAISE.

P. S.—Toute la correspondance doit être adressée à Concours d'abonnement, l'Action française, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal

POUR LES ÉTRENNES

Offrez à vos amis l'abonnement à

l'Action française (1920)

et la collection de la revue de 1919.

\$2.00

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

A MONTRÉAL — Nous ne pouvions souhaiter pour nos réunions de Montréal plus brillant début. Nos lecteurs savent déjà par les quotidiens que la conférence de Mgr Gauthier sur *La Mission de l'Université* est l'une des pièces les plus remarquables qui aient été données à Montréal, depuis longtemps. Elle a été précédée et suivie d'allocutions éloquentes et spirituelles, prononcées par M. l'abbé Philippe Perrier et M. Athanase David. Le tout sera prochainement publié en une brochure de la *Bibliothèque de l'Action française*, série verte. C'est une plaquette que tout le monde voudra avoir sous la main.

Elle apportera à la campagne qui va s'organiser en faveur de l'Université de Montréal — si douloureusement atteinte ces jours-ci — une force et un appoint précieux.

La deuxième conférence de la série montréalaise (*Noblesse oblige*) aura lieu, salle Saint-Sulpice, le jeudi 11 décembre prochain. Elle sera donnée par M. Édouard Montpetit, professeur à l'Université de Montréal, sous ce titre énigmatique et prometteur : *La caravane passe...* M. le juge Lafontaine, doyen de la Faculté de Droit, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette réunion. M. Léon Lorrain, professeur à l'École des Hautes Études commerciales, présentera les orateurs au nom de l'*Action française*.

Les quatre autres conférences, données par le R. P. Louis Lalande S.J., M. Antonio Perrault, M. l'abbé Olivier Maurault, P.S.S., et M. Guy Vanier, se succéderont régulièrement, salle Saint-Sulpice toujours les deuxièmes jeudis de chaque mois, de janvier à avril. Nous prions nos amis de ne pas l'oublier et de faire autour d'eux une active propagande. Outre les cartes d'abonnement de \$3, \$2.50 et \$2, des billets détachés, au prix de 75 et de 50 sous, seront mis en vente pour chaque séance. Tous les sièges sont réservés et numérotés. Les porteurs de cartes d'abonnement ont droit aux mêmes sièges pendant toute la saison.

A OTTAWA — C'est M. l'abbé Groulx, membre de notre comité directeur, qui inaugurera la série de conférences que l'*Action française* donnera à Ottawa, d'accord avec l'*Institut canadien*. Il parlera le 7 décembre. Les conférences se succéderont ensuite de mois en mois. M. Émile Miller, professeur de géographie canadienne à l'Université de Montréal, M. Jean Désy, professeur à l'École des Hautes Études commerciales, M. l'abbé Olivier Maurault, P.S.S., M. Léon Lorrain, professeur à l'École des Hautes Études commerciales, M. Louis Durand, avocat, des Trois-Rivières, donneront les autres conférences. Les journaux indiqueront l'ordre dans lequel parleront les divers orateurs.

* * *

A SHERBROOKE — Nos amis de Sherbrooke préparent de leur côté, sous le patronage de l'*Action française*, une série de conférences qui se poursuivront pendant les prochains mois. La première aura lieu le jeudi 11 décembre, dans la grande salle du séminaire Saint-Charles Borromée. Elle sera donnée par M. l'abbé Groulx et traitera des *Raisons de notre fierté*.

Cette série de conférences n'est que le début d'initiatives intéressantes, au courant desquelles nous tiendrons nos lecteurs.

* * *

AUX TROIS-RIVIÈRES — Aux Trois-Rivières s'est donnée, à la fin d'octobre, une conférence qui n'était point sous le patronage de l'*Action française*, mais que nous avons le devoir de signaler avec une particulière gratitude. Cette réunion avait été organisée, à notre bénéfice, par nos amis de l'*Éveil*. M. Édouard Montpetit y parla, avec un grand succès, de *la France vivante* et M. Louis Durand, avocat, fit à l'*Action française* une très aimable publicité. On avait eu le soin en même temps de faire distribuer dans la salle une notice fort élogieuse sur l'*Action française* et ses œuvres.

L'*Éveil* donnera cette année quatre ou cinq conférences publiques. M. Athanase David vient de prononcer la conférence de novembre et M. Henri Bourassa parlera en décembre.

* * *

COMMENT SERVIR — M. l'abbé Groulx indique plus haut le caractère de notre enquête de 1920. Nous pouvons tout de suite montrer ici par la liste des sujets et de ceux qui les traiteront l'intérêt profond qu'elle ne saurait manquer d'offrir.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la série s'ouvrira en janvier, avec un article de M. Caron, ministre provincial de l'Agriculture, sur le cultivateur, pour se terminer en décembre avec l'étude de Mgr Pâquet sur le prêtre. Dans l'intervalle, et selon un ordre à déterminer, paraîtront des articles de Mme Fadette sur la mère de famille, de M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques, sur l'instituteur, de M. J.-E.-A. Dubuc, le grand industriel de Chicoutimi, sur l'industriel, de M. Thomas Viens, député de Lotbinière, sur le député, de M. Jules Dorion, directeur de l'*Action catholique*, sur le publiciste, de M. J.-A. Bédier, président de l'*Association catholique des Voyageurs de commerce*, sur le voyageur de commerce, de M. Damase Saint-Maurice, cigarier, président de l'Union régionale montréalaise de l'A.C.J.C., sur l'ouvrier, de M. Arthur Laurendeau, l'artiste bien connu, sur l'artiste, de M. Léopaul Desrosiers, un jeune de talent, sur l'étudiant, et de M. Antonio Perrault, professeur à l'Université de Montréal, sur le professionnel.

* * *

NOTRE ALMANACH — Plus de trente mille exemplaires de notre *Almanach de La Langue française* sont déjà vendus. Il nous en reste donc moins de dix mille. A ceux de nos amis qui veulent faire de la propagande, nous conseillons vite de se hâter et de donner un dernier coup de collier. Il faudrait, non seulement que ces quelques milliers d'almanachs fussent très rapidement vendus, mais qu'ils fussent dispersés aux quatre coins du Canada et des États-Unis. Ainsi s'amorcerait pour l'année prochaine une fructueuse propagande. Que chacun voie donc ce qu'il peut faire autour de lui et se demande s'il n'est pas tel ou tel de ses amis qui pourrait aussi donner ailleurs un peu d'aide. Les conditions de vente facilitent beaucoup le travail. Les commandes un peu importantes comportent des réductions considérables et il est loisible à plusieurs de grouper leurs commandes, de les faire expédier à des adresses différentes et de bénéficier quand même des réductions, pourvu que notre service de librairie n'ait affaire qu'à un client. Ainsi, des amis de quatre ou cinq paroisses différentes peuvent s'entendre pour commander cinq ou six cents almanachs, les faire expédier par paquets de cent ou cent cinquante, à leurs adresses respectives, et les obtenir à 14 sous l'exemplaire (frais de port en plus), pourvu qu'un seul écrive en leur nom et se tienne responsable du paiement. On connaît l'échelle générale des réductions : de 50 à 99 exemplaires, 16 sous; de 100 à 499 exemplaires,

res, 15 sous; de 500 à 999 exemplaires, 14 sous; pour 1,000 exemplaires et plus, 12 sous ½. (Port en plus toujours).

En beaucoup d'endroits, la vente s'est faite par des écoliers; en certains autres, par les membres d'un cercle qui se sont assuré de la sorte quelque profit pour les œuvres.

La variété de l'*Almanach*, son abondante illustration aident beaucoup à la vente.

* * *

LES REFRAINS DE CHEZ NOUS — Quinze mille exemplaires des *Refrains de chez nous* sont déjà épuisés. Une nouvelle édition s'impose. Elle sera bientôt faite, avec des améliorations. Une nouvelle série de *Refrains* est aussi en préparation. Nous saurions gré à nos lecteurs de nous signaler les morceaux qu'ils désireraient particulièrement voir paraître dans cette seconde série. Nous ne pourrions naturellement satisfaire les goûts de tous, mais ces indications nous seront sûrement précieuses. D'ailleurs, ce qui ne pourrait prendre place dans la deuxième série sera peut-être utilisée dans une troisième.

* * *

DO THE FRENCH CANADIAN SPEAK PATOIS?—On sait quelle est la persistance de la légende du *French Canadians Patois* et quel mal elle nous fait en certains milieux. Pour aider à la destruction de cette légende, l'*Action française* vient de publier, en anglais, l'étude, déjà remarquée, de M. L.-A. Richard sur *La Langue que nous parlons*. Une jeune Franco-Américaine, Mlle Gladys-L. Légaré, a bien voulu traduire cette étude en anglais.

Do the French Canadians speak patois? inaugure une série nouvelle à 5 sous l'exemplaire (\$4 le cent, \$35 le mille) port en plus. C'est une brochurette qu'il faut répandre dans les milieux anglais particulièrement.

* * *

M. NAPOLEÓN LAFORTUNE—M. Napoléon Lafortune qui, depuis près d'un an déjà, nous apportait le précieux concours d'une vive énergie et d'une activité toujours en éveil, consacrera désormais tout son temps aux œuvres de l'*Action française*. Il assume, sous le contrôle du comité général, la direction de nos services administratifs.

* * *

POUR LES FÊTES — Les Fêtes ramènent les cadeaux. Excellente occasion de faire pénétrer dans les familles des ouvrages canadiens. On trouvera avantage à consulter, avant de choisir ses étrennes, le catalogue de notre service de librairie.

Jean BEAUCHEMIN.

JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

NUANCES ¹

Mlle Charette débute avec grâce dans le monde des lettres. Son volume de chroniques rappelle la gerbe symbolique, que tient en ses mains fines, l'adolescente conviée à sa première fête. Cette vision de jeunesse fleurie s'évoque dès que l'on ouvre le livre délicat. L'auteur penche son ardent et méditatif visage sur les fleurs dont, sans doute, elle se pare et s'entoure volontiers. Et violettes, marguerites, tulipes blanches, chrysanthèmes tendent vers elle leurs mélancoliques ou pâles corolles. D'un léger trait de plume Mlle Charette les anime. Elle scrute leur charme frémissant. Elle le définit. C'est merveille de l'entendre. Aux violettes de serre, s'épanouissant sous l'œil d'un jardinier savant, elle reproche avec douceur leur « air de mystérieuse audace », qui les rend, semble-t-il, « d'une autre famille que leurs timides sœurs du printemps ». Les pétales d'une marguerite, effeuillée d'un joli geste ancien, apparaissent à l'écrivain ainsi que « des doigts uniformément longs et blancs, autour d'un cœur jaune ». Et quelle délicate ironie voile l'apologue où est narrée la révolte, par un soir de printemps, des hautaines tulipes blanches. « Sûrement, fait l'auteur toute triste, sûrement, les fleurs ressemblent aux hommes ! »

Quel saisissant regard Mlle Charette pose sur les choses ! Sur ce qui bruit et chante, brille et se colore, s'agite et frissonne. Sa vision se reflète dans des mots qui fixent le mouvement et l'attitude des êtres. Habilement, les vocables s'agentent, se rapprochent et s'opposent. Travail d'artiste, de chercheuse de syllabes harmonieuses et fines. Son don plastique nous étonne parfois. Elle modèle les formes fuyantes

¹ *Nuances*, par Yvonne Charette. — Édité au *Devoir*. 60 sous, plus 5 sous pour le port. (Distributeur pour le commerce : Service de librairie de l'*Action française*, 32, Immeuble de La *Sauvegarde*, Montréal.)

des choses en d'emblématiques figures dont elle perçoit et nous révèle le sens. La grande ombre de Verlaine, invoquée au début de l'ouvrage, la guide, sans doute, à travers « la forêt de symboles ». Peut-être aussi, « les doigts longs et blancs » de la lettrée s'attardent-ils souvent aux pages de l'auteur de « Sagesse ». Elle subit l'ascendant de ce beau génie du repentir... littéraire. Elle s'en libère cependant. Avec un tact discret, elle s'éloigne, allant puiser à d'autres sources sa moralité saine. Mlle Charette, et c'est là, il me semble, une note personnelle, originale, entend sans cesse une autre voix, une voix austère, limpide et grave. Son âme se rythme aux lois d'une morale très élevée. Elle est doucement dominée, disciplinée par sa foi de chrétienne. Et alors, avec quelle sérénité apaisée, sans ce charme légèrement capiteux qui la distingue parfois, Mlle Charette nous parle d'actes désintéressés, fraternels et pacifiants !

L'auteur de *Nuances* nous donnera sans doute bientôt, — ses essais littéraires nous rendent exigeants, — une œuvre plus ample, plus forte, où elle gardera ce même souci de la forme délicatement ornée.

Et je ne puis clore ce mot d'appréciation sans lui dire avec quel plaisir attendri j'ai lu le billet intitulé : *En tricotant*... « Et la laine mauve, chante l'auteur, glisse sur l'ambre clair ». En tricotant ! Mlle Charette sait-elle combien son geste, à la couleur près, rappelle un geste coutumier d'autrefois ? A-t-elle songé à nos mères grandes, nouant dextrement, elles aussi, les mailles innombrables ? Les revoit-elle, les bonnes aïeules, celles de nos campagnes, allant, par les routes odorantes, bordées de trèfle rose, les « yeux rivés au tricot », qu'elles regardaient... sans voir, elles aussi ! Nos grand'mères, souvenons-nous, se rendaient « en tricotant » chez la voisine, se refusant ainsi à distraire la moindre parcelle de leur temps. Et la laine, grise ou noire, glissait alors sur leurs aiguilles d'acier, qui recevaient, — tout comme l'ambre, — les reflets lumineux. Elles rêvaient beaucoup moins que leurs petites-filles, nos aïeules. La beauté des matins et des soirs les *TRICOTANT* sans que jamais elles songeassent à le dire. Mais comme leur activité paisible, leur silence même se cadençaient et chantaient. Ils semblaient l'hymne sacré du travail qu'elles ne savaient plus interrompre.

Marie-Claire DAVELUY.

PARTIE DOCUMENTAIRE

LE DISCOURS DU PRINCE DE GALLES

Le 28 octobre 1919, à l'hôtel Viger, à Montréal, le Prince de Galles a prononcé un discours très commenté. Nous en empruntons le texte anglais à la Gazette du lendemain :

His Royal Highness expressed his thanks in English and in French for the luncheon at which he had been entertained and for the cordial way in which his health had been drunk.

Continuing, in English, he said :

"I should like to say, Mr. Mayor, that I was particularly touched by one passage in the address with which you welcomed me to Montreal yesterday—I mean the passage in which you referred to the mutual understanding between the English-speaking and French-speaking sections of the Canadian nation as a matter which I had very much at heart. You described very truly my feelings in that respect. I had it much at heart when I first landed, and I have it, if possible, even more at heart now that I have traversed Canada from coast to coast. The union of the two races in Canada was never a matter of mere political convenience. On the contrary, it was, and will always remain, an example of the highest political wisdom, for which the Empire owes an inestimable debt to Cartier, Macdonald and the other statesmen of both races who brought it about.

"Much has been written and said about the success of the British Empire in establishing political union between peoples of different race, language and history. But when you come to think of it, the political unions established in Canada and South Africa, were only later examples of the political union between England and Scotland which brought Great Britain itself into existence as a political unit only two centuries ago. Till that time England and Scotland had been constantly and bitterly at war; since that time they have grown so close that we have all forgotten that they were ever separate peoples.

“The union of England and Scotland has been in existence for two centuries : the union of British and French Canada has been in existence for little more than half a century—but who can doubt that the union in Canada will produce as great, as powerful and as united a nation as the British nation itself? No one can read Canadian history—much less can anyone travel in Canada as I have done in the last three months—without realizing that the spirit and genius of both races is closely interwoven throughout the great Dominion, not only in the East but in the West, where both races share the honors of the early explorers and pioneers.

“But what is the secret of the success of British policy in this respect? I can see that the secret in Canada is just the same as in Great Britain. It lies in freedom of speech, freedom of language, and mutual respect. Montreal, gentlemen, has many claims to admiration as the largest centre of business and population in Canada. I am deeply impressed by all I have seen here, and I have been touched to the heart by the wonderful welcome which Montreal has given me. But what I value most in that welcome is that it has been given with equal warmth by citizens of both the great races which are united in Montreal. Your city has the great distinction of being in this respect typical of the union of races in the Dominion as a whole. I therefore value its welcome in a very special sense, and I thank all its citizens, British and French, rich and poor, young and old, from the bottom of my heart.”

He concluded by repeating in the French language the closing sentences of his address.

LE TRAITÉ AUTRICHIEN ET LA PROTECTION DES MINORITÉS

On trouvera ci-dessous la partie du traité autrichien, signé à Saint-Germain le 10 septembre 1919, qui vise la protection des minorités. Le représentant du Canada, M. Kemp, a apposé sa signature au bas de ce traité.

Section V — Protection des minorités

Art. 62. — L'Autriche s'engage à ce que les stipulations contenues dans la présente Section soient reconnues comme lois fondamentales, à ce qu'aucune loi, aucun règlement ni aucune action officielle ne soient en contradiction ou en opposition avec ces stipulations et à ce qu'aucune

loi, aucun règlement ni aucune action officielle ne prévalent contre elles :

Art. 63. — L'Autriche s'engage à accorder à tous les habitants de l'Autriche pleine et entière protection de leur vie et de leur liberté sans distinction de naissance, de nationalité, de langage, de race ou de religion.

Tous les habitants de l'Autriche auront droit au libre exercice, tant public que privé, de toute foi, religion ou croyance, dont la pratique ne sera pas incompatible avec l'ordre public et les bonnes mœurs.

Art. 64. — L'Autriche reconnaît comme ressortissants autrichiens, de plein droit et sans aucune formalité, toutes les personnes ayant l'indigénat (*pertinenz*) sur le territoire autrichien à la date de la mise en vigueur du présent Traité et qui ne sont pas ressortissants d'un autre État.

Art. 65. — La nationalité autrichienne sera acquise de plein droit, par le seul fait de la naissance sur le territoire autrichien, à toute personne ne pouvant se prévaloir, par sa naissance, d'une autre nationalité.

Art. 66. — Tous les ressortissants autrichiens seront égaux devant la loi et jouiront des mêmes droits civils et politiques sans distinction de race, de langage ou de religion.

La différence de religion, de croyance ou de confession ne devra nuire à aucun ressortissant autrichien en ce qui concerne la jouissance des droits civils et politiques, notamment pour l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs ou l'exercice des différentes professions et industries.

Il ne sera édicté aucune restriction contre le libre usage pour tout ressortissant autrichien d'une langue quelconque soit dans les relations privées ou de commerce, soit en matière de religion, de presse, ou de publications de toute nature, soit dans les réunions publiques.

Nonobstant l'établissement par le Gouvernement autrichien d'une langue officielle, des facilités appropriées seront données aux ressortissants autrichiens de langue autre que l'allemand, pour l'usage de leur langue, soit oralement, soit par écrit, devant les tribunaux.

Art. 67. — Les ressortissants autrichiens, appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, jouiront du même traitement et des mêmes garanties en droit et en fait que les autres ressortissants autrichiens. Ils auront notamment un droit égal à créer, diriger et contrôler à leurs frais des institutions charitables, religieuses ou sociales, des écoles et autres établissements d'éducation, avec le droit d'y faire librement usage de leur propre langue et d'y exercer librement leur religion.

Art. 68. — En matière d'enseignement public, le Gouvernement autrichien accordera dans les villes et districts où réside une proportion considérable de ressortissants autrichiens de langue autre que la langue allemande, des facilités appropriées pour assurer que, dans les écoles primaires, l'instruction sera donnée, dans leur propre langue, aux enfants de ces ressortissants autrichiens. Cette stipulation n'empêchera pas le Gouvernement autrichien de rendre obligatoire l'enseignement de la langue allemande dans lesdites écoles.

Dans les villes et districts où réside une proportion considérable de ressortissants autrichiens appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, ces minorités se verront assurer une part équitable dans le bénéfice et l'affectation des sommes qui pourraient être attribuées sur les fonds publics par le budget de l'État, les budgets municipaux ou autres, dans un but d'éducation, de religion ou de charité.

Art. 69. — L'Autriche agréee que, dans la mesure où les stipulations des articles précédents de la présente Section affectent des personnes appartenant à des minorités de race, de religion ou de langue, ces stipulations constituent des obligations d'intérêt international et seront placées sous la garantie de la Société des Nations. Elles ne pourront être modifiées sans l'assentiment de la majorité du Conseil de la Société des Nations. Les Puissances alliées et associées représentées dans le Conseil s'engagent respectivement à ne pas refuser leur assentiment à toute modification desdits articles qui serait consentie en due forme par une majorité du Conseil de la Société des Nations.

L'Autriche agréee que tout membre du Conseil de la Société des Nations aura le droit de signaler à l'attention du Conseil toute infraction ou danger d'infraction à l'une quelconque de ces obligations, et que le Conseil pourra procéder de telle façon et donner telles instructions qui paraîtront appropriées et efficaces dans la circonstance.

L'Autriche agréee en outre qu'en cas de divergence d'opinion sur des questions de droit ou de fait concernant ces articles, entre le Gouvernement autrichien et l'une quelconque des Puissances alliées et associées, Membre du Conseil de la Société des Nations, cette divergence sera considérée comme un différend ayant un caractère international selon les termes de l'article 14 du Pacte de la Société des Nations. Le Gouvernement autrichien agréee que tout différend de ce genre sera, si l'autre partie le demande, déféré à la Cour permanente de justice. La décision de la Cour permanente sera sans appel et aura la même force et valeur qu'une décision rendue en vertu de l'article 13 du Pacte.